

chapitre premier

La genèse de la pensée macroéconomique

Comme toutes les disciplines scientifiques, la pensée économique est très largement influencée par les transformations, au fil du temps, de l'objet de l'étude. Or, s'agissant de notre discipline, l'objet de l'étude, c'est tout simplement la vie économique et sociale.

L'économiste qui a étudié au Moyen Âge la société de production et de consommation s'est évidemment livré à une analyse très différente de celle de ses confrères qui se sont intéressés à la société industrielle naissante du début du XIX^e siècle ou à la société post-industrielle contemporaine. Les transformations de l'objet analysé ont engendré de nouvelles approches, de nouvelles problématiques et de nouveaux concepts analytiques. Ce premier chapitre abordera le foisonnement des réflexions conduisant à l'émergence de la science économique jusqu'à l'avènement, au cours des années 1930, de la « révolution » keynésienne dont il sera fait état, longuement, dans les chapitres suivants.

Section 1 – L'origine de la pensée économique

Si l'on remonte très loin dans le temps, on peut sans doute affirmer que l'homme devient un être économique dès lors qu'il commence à domestiquer la nature, à pratiquer l'agriculture et l'élevage, à se livrer à l'artisanat ; il lui faut en effet commencer à calculer pour rationaliser ses choix, évaluer les choses et procéder à des échanges. Mais si la réalité et les contraintes économiques se ramifient depuis le néolithique (c'est-à-dire depuis plus de dix millénaires), la pensée économique n'émerge que très progressivement. Le code d'Hammourabi, roi de Babylone 1750 ans avant Jésus-Christ, fixe certaines règles de la vie courante (en particulier des articles y régissent les prix, les salaires, les responsabilités professionnelles...), mais il est impossible d'y trouver les raisonnements pouvant justifier telle ou telle disposition¹. Les premiers éléments d'une véritable réflexion organisée autour des problèmes de production et d'échange apparaissent dans l'Antiquité. Le terme même

1. Ce code, gravé sur une stèle en basalte, se trouve au musée du Louvre.

d'« économie » provient du grec et d'un point de vue étymologique, l'économie est la « règle » ou la « norme » de la maison. Dans la cité grecque, les penseurs réfléchissent donc aux normes qui doivent guider le citoyen dans son comportement. Ainsi, Socrate condamne la richesse parce qu'elle attache l'homme, être d'une qualité supérieure, à la matière qui lui est très inférieure. La méfiance à l'égard de l'argent, des occupations matérielles, de la richesse qui avilit est également présente chez Platon qui d'une certaine manière stigmatise le premier, il y a vingt-cinq siècles, la « société de consommation ». Pour le philosophe, les classes supérieures devaient mener une vie d'ascèse pour garantir la pureté de leur esprit et laisser le commerce de l'argent aux classes inférieures.

Aristote manifeste moins d'hostilité envers les biens matériels. L'homme doit certes s'épanouir par la hauteur de sa pensée et la qualité de ses échanges intellectuels, mais la pratique de cette noble activité suppose d'abord que soient satisfaits les besoins matériels. C'est pour cela qu'il défend la propriété privée dans la mesure où elle sert les intérêts de la cité et qu'il distingue la « chrématistique » naturelle, nécessaire à la survie, de la poursuite de la richesse pour elle-même qu'il réprovoque, annonçant en cela la position de Thomas d'Aquin et de l'Église.

Au Moyen Âge, on sait que c'est précisément l'Église qui s'est imposée comme organisatrice de la vie sociale et dans la société médiévale le spirituel détient la primauté sur le temporel. Bien sûr, il est nécessaire que la société dispose d'un nombre suffisant d'agriculteurs, d'artisans, même de financiers ; toutefois l'action de ces agents ne doit pas tendre vers leur enrichissement mais à l'accomplissement de l'œuvre de Dieu. Ainsi, pour Saint Basile (qui vivait au IV^e siècle) « le riche est l'intendant des dons de Dieu », Saint Grégoire affirmant (à la même époque) qu'il n'est « qu'un administrateur de ce qu'il possède ». Le riche doit donc dépasser le stade de son propre plaisir pour améliorer le bien-être de la collectivité, conformément au principe qualifié (beaucoup plus tard, au XX^e siècle) de « destination universelle des biens »¹. Toute la pensée scolastique est donc empreinte de ces considérations.

C'est ainsi que l'épargne est vue comme un acte de défiance envers la bonté divine. Les oiseaux du ciel, dit l'Évangile, ne sèment ni ne récoltent ; ils n'ont pas le souci du lendemain. L'échange, évidemment nécessaire dans la vie en

1. La doctrine sociale de l'Église affirme aujourd'hui que « l'homme, dans l'usage qu'il en fait, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi comme communes, en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres ». Ce point de doctrine trouve ses principales racines chez Saint Thomas d'Aquin pour qui « l'homme ne doit pas considérer les choses extérieures comme lui étant propres. Mais il doit les considérer comme communes, en sorte qu'il en fasse part aux autres ».

société, est géré par des préceptes stricts ; Thomas d'Aquin (au XIII^e siècle) invoque la notion de « juste prix ». Lorsqu'on échange en respectant le « juste prix », on ne lèse pas le partenaire. Si l'échange des biens est permis, le commerce de l'argent, en particulier le prêt à intérêt (l'« usure »), est interdit¹, puisqu'il rémunère le temps qui n'appartient qu'à Dieu ; prêter de l'argent contre intérêt constitue donc l'usurpation d'une valeur divine.

Section 2 – La doctrine mercantiliste

La période qui va de la fin du Moyen Âge au milieu du XVIII^e siècle constitue ce que l'on appelle dans l'histoire de la pensée économique l'ère mercantiliste (l'expression étant due à Adam Smith). Elle correspond à une phase de l'histoire où les préoccupations économiques deviennent déterminantes, en particulier pour les gouvernements (« les princes ») qui éprouvent des besoins financiers croissants pour pourvoir aux efforts de guerre et asseoir leur puissance. Où trouver les espèces métalliques nécessaires ? C'est notamment à cette question que les penseurs de l'époque cherchaient des réponses. Comme l'a exprimé l'un d'eux, Antoine de Montchrestien au début du XVII^e siècle, l'économique se met au service du politique.

Comme les deux grandes nations de l'époque, la France et l'Angleterre, ne possédaient pas de ressources propres en or et en argent, alors que l'Espagne, du fait de ses possessions en Amérique, en détenait, les mercantilistes ont imaginé un ensemble de mécanismes pour capter ces métaux précieux. Montchrestien écrit : « il faut de l'argent et, n'en ayant point de notre cru, il faut en avoir des étrangers ». Or, la condition pour que les métaux précieux rentrent dans l'espace national et n'en sortent pas est que nos échanges commerciaux extérieurs soient excédentaires. D'où une « politique économique » visant à encourager les exportations et à décourager les importations non essentielles (notamment celles des biens coûteux) et la mise en place de pratiques protectionnistes, conduisant à toutes sortes de restrictions aux échanges.

En France, le Colbertisme constitue une excellente illustration de la pensée mercantiliste. Au XVII^e siècle, Colbert encouragea le développement des manufactures d'État (permettant d'éviter des importations), octroya des subventions, des privilèges pour orienter l'activité économique dans la direction voulue par l'État, créa des compagnies coloniales permettant d'ouvrir de nouveaux débouchés à nos produits, etc.

1. Formellement, au concile de Latran (1179).

Il serait naturellement naïf d'imaginer que, recouvrant trois siècles (entre le Moyen Âge et la révolution industrielle), la pensée mercantiliste constitue un ensemble parfaitement homogène. Cependant, elle est marquée par quelques traits dominants :

- l'amour des métaux précieux (le « chrysohédonisme ») ;
- l'interventionnisme nécessaire de l'État dans la vie économique ;
- le protectionnisme commercial ;
- et le populationnisme qu'incarne la célèbre phrase de Jean Bodin (en 1577) : « il n'est de richesse que d'hommes », une population abondante permettant d'obtenir aisément la main-d'œuvre propice au développement du commerce.

Ainsi, dès la Renaissance, l'idéal médiéval de justice, de travail, de générosité est progressivement abandonné tandis que la recherche de l'enrichissement personnel est déculpabilisée. La réforme protestante, en particulier, fait évoluer les mentalités vis-à-vis du gain et de l'argent. Calvin, par exemple, voyait dans la réussite matérielle un signe de bénédiction divine et Max Weber, dans son ouvrage *l'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, publié en 1901, a montré comment le calvinisme a été un vecteur important, bien que non exclusif, du développement du capitalisme.

Section 3 – L'école des physiocrates

Dès la fin du XVII^e siècle, les thèses mercantilistes commencent à être contestées à partir de l'idée qu'il existerait en économie comme en physique – alors que l'on est à l'époque de Newton – un *ordre naturel* voulu par la providence pour le bien des hommes. Et le dessein des savants serait de découvrir l'ordonnement de cet ordre, les lois naturelles, et de faire en sorte qu'elles puissent être mises en œuvre par le souverain, le « despote éclairé »¹.

Dans ces conditions, l'intervention omniprésente de l'État qui était prônée par les mercantilistes devient un élément perturbateur dans le déroulement des mécanismes naturels. Pierre de Boisguilbert, contemporain de Louis XIV, peut être considéré comme le premier auteur à avoir énoncé les principes du libéralisme économique. Il pourfend l'action abusive de l'État et le poids de la fiscalité en jugeant qu'ils sont un facteur d'appauvrissement de la société et il

1. Les physiocrates avaient d'ailleurs pour disciples plusieurs monarques étrangers, comme l'empereur d'Autriche Joseph II ou la Grande Catherine de Russie.

propose – d’ailleurs sans succès – d’alléger la réglementation, de libéraliser le fonctionnement des marchés et le commerce. En bref, estime-t-il, il faut faire confiance à la nature pour assurer la prospérité de la nation : « on n’a qu’à laisser agir la nature en ce qui concerne les blés comme on le fait à l’égard des fontaines ».

Le représentant le plus illustre de l’école physiocratique fut François Quesnay (1694-1774), médecin personnel de la marquise de Pompadour puis du roi Louis XV lui-même. Outre la médecine, Quesnay s’était intéressé à l’agriculture et s’est progressivement livré à une étude approfondie de l’économie.

Il fonde une école, ironiquement qualifiée de « secte » en raison de son caractère dogmatique, mais qui rassemblait dans les salons parisiens les esprits brillants de l’époque, comme Mirabeau (le père de l’orateur révolutionnaire), Dupont de Nemours (qui devait émigrer aux États-Unis sous la Révolution) et Turgot (qui allait devenir ministre des finances de Louis XVI). Au contraire des mercantilistes – dont les perspectives se bornaient à résoudre des problèmes pratiques – les physiocrates recherchent les lois qui gouvernent les relations de production et d’échange entre les différents acteurs d’une nation. L’ordre naturel s’articule selon eux autour de trois principes essentiels :

- la propriété personnelle (le droit de disposer de soi-même), mobilière (droit de disposer du fruit de son travail) et foncière ;
- la liberté, égale pour tous ;
- et l’autorité, celle du monarque, tutélaire et désintéressée : le monarque ne doit pas être un tyran cherchant à assouvir des ambitions personnelles mais il doit assurer le bien-être de ses sujets.

Il découle de ces lois fondamentales de la société trois objectifs :

- enrichir la nation pour assurer la liberté ;
- perfectionner l’ordre existant en sorte qu’il progresse vers l’ordre naturel ;
- et investir pour disposer d’une agriculture prospère.

Ce dernier point est tout à fait essentiel aux yeux des auteurs : ainsi Quesnay juge que la richesse n’est pas constituée de l’or que l’on pourrait accumuler, qu’elle n’est pas engendrée par le commerce (les commerçants ne créant pas de matière), qu’elle ne résulte pas davantage du travail de l’artisan (qui transforme des produits intermédiaires sans y ajouter quoi que ce soit), mais il subordonne la prospérité du royaume à l’essor de l’agriculture. Lorsqu’un

paysan sème un grain de blé, écrit-il, il en récolte dix grâce à la fécondité de la terre ; et ce miracle ne se retrouve dans aucune autre activité.

Si l'idée selon laquelle seule l'agriculture est productive peut se comprendre quelques décennies avant le démarrage de la révolution industrielle, elle ne survivra pas aux physiocrates. En revanche, Quesnay publie en 1758 son très célèbre *Tableau économique*, dit tableau en zigzag du fait de son allure faite de lignes brisées qui s'entrecroisent. Ce tableau représente schématiquement le fonctionnement du système économique de l'époque ; il a connu un succès gigantesque à telle enseigne que selon Mirabeau, il aurait constitué pour l'humanité une invention aussi importante que celle de l'écriture ou de la monnaie ! Les comptes nationaux contemporains rendent d'ailleurs hommage à cette invention en publiant chaque année un *Tableau économique d'ensemble*, version moderne du tableau de Quesnay.

Schématiquement, Quesnay y distingue trois groupes sociaux :

- la classe productive, celle des agriculteurs qui sont à l'origine de la richesse nationale ;
- la classe stérile, constituée des autres travailleurs (commerçants, artisans...) ainsi appelés puisqu'ils ne sont pas les auteurs, selon Quesnay, de « vraies » productions ;
- et la classe des propriétaires fonciers (en général l'aristocratie et le haut clergé), possédant des terres qu'ils font mettre en valeur par d'autres et vivant de leurs revenus, les rentes.

Il introduit par ailleurs des concepts tout à fait nouveaux pour l'époque. Ainsi, il explique que la réalisation de la production nécessite des dépenses préalables (des investissements selon notre terminologie actuelle), certaines durables voire définitives (comme le défrichement, la préparation des sols, l'irrigation des terrains), d'autres devant être reconduites d'année en année (les semences, la nourriture des animaux, les moyens mêmes de subsistance du fermier...) ; il s'agit selon son vocabulaire des *avances*. Mais la plupart de ces avances doivent être reconstituées, à chaque cycle de production pour les unes (les avances annuelles) ou au terme de plusieurs exercices pour les autres. Si, dans le langage moderne, on parlerait d'amortissement du capital fixe ou circulant, dans la terminologie de Quesnay, il s'agit des *reprises*, sommes nécessaires pour reconstituer la fécondité du sol, le cheptel, les engrais, etc. La différence entre la production totale et les reprises constitue le *produit net*, entièrement créé par la classe productive grâce à la fécondité de la nature. Toutefois, si le produit net procède du travail de la classe productive, il échoit à la classe des propriétaires dont il constitue le revenu (la rente).

Si l'on fait le bilan de l'activité des trois classes, on constate qu'à l'issue de chaque cycle productif les propriétaires fonciers reçoivent annuellement le produit net qu'ils dépensent en achats auprès des autres classes ; la classe stérile dépense tout ce qu'elle reçoit du fait de ses fabrications et elle peut tout juste reconstituer ses avances ; et seule la classe productive, grâce à la nature, crée une richesse positive, dont elle ne profite d'ailleurs pas puisqu'elle est débitrice des propriétaires fonciers. Ces derniers jouent un rôle essentiel car, selon la nature des dépenses qu'ils effectuent – à partir du produit net qu'ils reçoivent – ils commandent la croissance ou la stagnation de la production. Si en effet ils consomment l'intégralité de leur revenu, les avances ne pourront augmenter et la production sera étale de période en période (les économistes parlent alors d'*état stationnaire*). S'ils choisissent de distraire une partie de leur revenu pour accroître les avances (par exemple, en aménageant de nouveaux terrains), la production pourra connaître une phase d'expansion.

Au total, le *Tableau économique* est tout à fait novateur à plusieurs points de vue. Ainsi, l'analyse du fonctionnement de l'économie en termes de flux entre les différents groupes sociaux, le fait que dans l'économie les dépenses des uns forment les revenus des autres, que ces flux circulent d'une manière naturelle, qu'il soit nécessaire d'avancer du capital et de le reconstituer pour assurer la pérennité de l'activité (la « reproduction annuelle de la société »), sont des notions essentielles à l'intelligence des phénomènes économiques, encore aujourd'hui. En revanche, l'idée que la terre et l'agriculture soient l'unique source de richesse constitue le maillon faible de l'approche. En fait, les physiocrates modélisent, au milieu du XVIII^e siècle, un monde rural en voie de disparition.

L'apparition de la société industrielle, nouvel objet d'analyse, allait donner naissance, dès la fin du siècle, à l'analyse classique.

Section 4 – L'école classique ou l'analyse de la société industrielle

Les économistes classiques (selon le qualificatif que leur a donné Marx quelques décennies plus tard) vont trouver dans la société industrielle naissante un champ d'observation pour alimenter leur analyse du fonctionnement de l'économie. Le thème général de leur pensée porte sur l'origine de l'enrichissement social (on dirait aujourd'hui la croissance) et sur les conditions nécessaires au maintien de ce processus. Le titre de l'ouvrage d'Adam Smith, le premier des classiques et le père de l'analyse économique moderne, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), reflète parfaitement les préoccupations de l'ensemble de ces auteurs. Tous furent de grands économistes qui ont occupé le terrain jusqu'au milieu du

XIX^e siècle et il faut bien reconnaître que les Anglais régnèrent en maître, en particulier Thomas-Robert Malthus (1766-1834), David Ricardo (1772-1823) et John-Stuart Mill (1806-1873). Le seul français qui a pu s'intégrer à cette école en y laissant une marque personnelle fut Jean-Baptiste Say (1767-1832).

Il n'est naturellement pas possible de rendre justice, en quelques pages, à la diversité et à la richesse de la pensée de ces auteurs, d'autant que l'économie classique ne constitue pas « une » école homogène, les points de vue pouvant être, sur bien des aspects (théorie de la rente, occurrence des crises...), assez divergents. En revanche, ce sont des auteurs libéraux et nous mettrons donc plus spécifiquement l'accent sur les manifestations de cette caractéristique de leur pensée.

§ 1 – Le contexte économique et social

La période de formation de la pensée classique est marquée par un ensemble de transformations économiques et sociales auxquelles on a donné par la suite le nom de « révolution industrielle ». L'Angleterre a été la première touchée par ce processus et ce n'est évidemment pas par hasard si les principaux auteurs classiques sont originaires de ce pays. La période est marquée par une croissance soutenue de la production industrielle (de l'ordre de 2 % par an, soit une multiplication par sept environ en un siècle), une expansion démographique due à l'amélioration (relative) des conditions d'hygiène. À cela s'ajoutent d'importantes transformations sociales : une nouvelle répartition de la population active avec une migration depuis l'agriculture (secteur primaire) vers l'industrie (secteur secondaire), le développement du travail en usine, y compris pour les femmes et les très jeunes enfants. Les conditions de travail sont particulièrement dures (12 à 15 heures par jour), les salaires misérables, la législation sociale inexistante ou inappliquée. On n'insistera pas sur la misère physique et la détresse morale des populations ouvrières, décrites par Dickens ou, en France, par le célèbre rapport du docteur Villermé (1840)¹.

Bien entendu, les ouvriers n'ont pas la possibilité de se défendre. Le droit de grève n'est reconnu en France qu'en 1864 et, périodiquement, des révoltes ouvrières violentes se produisent à l'image de celle des canuts lyonnais en 1831. Les grandes organisations syndicales prenant en charge les intérêts des salariés ne sont légalisées qu'à la fin du siècle.

1. À la suite duquel la loi interdit en 1841 le travail des enfants de moins de huit ans.